

**UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS**  
**Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIÈRE**  
**DES CÔTES D'ARMOR**

**Motion de l'UD CGTFO 22**

**Retrait de la loi « asile et Immigration »**

La Commission Exécutive de l'UD CGTFO 22 condamne avec force le vote de la loi « *Asile et Immigration* » adoptée par le parlement. Fidèle à la Charte d'Amiens et aux valeurs portées par Léon JOUHAUX (prix Nobel de la paix), la CGT FO inscrit ses actions dans la continuité historique de l'ancienne CGT. De ce fait, nous nous opposons à la loi Darmanin.

Les travailleurs(euses) de ce pays revendiquent une augmentation générale des salaires, le maintien et renforcement du service public, l'arrêt des exonérations des cotisations sociales qui constituent un véritable pillage de la protection sociale. Ce texte rétrograde, purement électoraliste, est une remise en cause inacceptable de la politique historique d'accueil de notre pays. Il est mortifère car facteur de discrimination et de désordre républicain. La CE se prononce contre cette loi scélérate et xénophobe, qui fait sienne l'idéologie de l'extrême droite.

Elle remet en cause de nombreuses dispositions relatives notamment au droit du sol. Elle remet en cause : l'accès aux prestations sociales, met en place des quotas. De plus, elle instaure la déchéance de nationalité jetant ainsi l'opprobre sur l'étranger ; et fait du migrant une variable d'ajustement des politiques économiques, sociales et médicosociales.

C'est Inacceptable !

De surcroît, le gouvernement semble avoir donné des garanties pour réformer dans les semaines à venir l'AME (l'Aide Médicale de l'Etat) afin de la rendre moins accessible. Si cela se confirme, l'accès aux soins pour les étrangers en situation irrégulière arrivant sur notre territoire serait rendu plus difficile avec des conséquences sanitaires sur l'ensemble de la population. D'ores et déjà, nous appelons les salariés de la santé et du médicosocial à poursuivre leurs actions de prévention et de soin.

Une fois de plus, l'étranger est le bouc émissaire des politiques publiques ultra-libérales. Or, ce sont les mêmes qui s'attaquent aux travailleurs étrangers et détruisent les droits de tous les travailleurs, en prônant une vision xénophobe et raciste de la société basée sur la préférence nationale prônant donc le rejet de l'autre.

La Cgt-Force Ouvrière a toujours combattu en toute liberté et indépendance cette vision de la société basée sur le rejet de l'autre. La CE confirme son combat constant contre toute idéologie raciste, xénophobe, antisémite, homophobe et toute forme de discrimination qui vont à l'encontre des valeurs de l'internationalisme ouvrier, à celles de la République et aux principes fondateurs de la Cgt Force Ouvrière. La CE combat toute division au sein de la classe ouvrière et rappelle son attachement viscéral aux principes de solidarité d'unité et de fraternité, fondement du mouvement ouvrier syndical.

C'est pourquoi l'Union Départementale CGTFO 22 exige le retrait de cette loi nauséabonde et anti-républicaine.

Saint Brieuc, le 22 décembre 2023